

Formation adaptée aux services d'aide et d'accompagnement à domicile pour adultes en situation de handicap type SAMSAH et SAVS et aux structures prenant en charge des personnes âgées dépendantes à domicile: SAD, SSIAD, HAD

Crise de colère, refus de soins ou non observance des consignes, comportement agressif et/ou violent : les professionnels sont susceptibles de rencontrer des difficultés, voire des problèmes de sécurité, au cours de l'intervention à domicile.

Cette formation apportera des clés de compréhension et des compétences opérationnelles pour concilier relation d'aide/ soins et respect du contrat d'intervention pour désamorcer les situations, « poser une limite » au bénéficiaire agressif ou violent et appliquer des mesures de sécurité.

## Formateur

Walter Deumer, psychologue

## Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Comprendre les enjeux de l'agressivité et des conflits
- Distinguer origines relationnelles de l'agressivité, causes liées au handicap/ au trouble, difficultés liées au contexte à domicile
- Connaître les mécanismes émotionnels de situations de souffrance et d'affrontement
- Maîtriser ses réactions, gérer son stress
- Communiquer de manière constructive
- Faire face à l'agressivité et à la violence dans l'urgence : désamorcer, assurer la sécurité
- Savoir appliquer le cadre pour gérer les conflits dans la durée : le dispositif d'intervention, le contrat ; faire intervenir la loi
- Appréhender la prévention des conflits
- Repérer les enjeux d'une coopération en équipe, avec les partenaires et la famille

## Durée

2 jours (14 heures)

## Format

Formation inter ou/et intra-établissement

## Prix

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe

INTER : 280 €/jour/personne

## Contenu

### Jour 1

#### Matin – (durée 3h30)

Analyser les différents aspects du conflit/ de l'agression

- Un acte qui cause un dommage
- La transgression d'une règle de vie/ une infraction à la loi
- Les motivations de l'auteur, causes de la violence
- Le contexte, les difficultés de la prise en charge
- Qui est « garant » ?

#### Après-midi – (durée 3h30)

Appréhender les enjeux des émotions : colère, peur, tristesse. Comprendre la dynamique de l'affrontement

- Les processus émotionnels
  - La symétrie des émotions
- Intervenir face à l'agressivité/ une situation violente
- Désamorcer, apaiser, assurer la sécurité
- Gérer ses propres émotions, faire face au stress
- Savoir s'affirmer, se calmer
  - Le stress, facteurs externes et internes
  - Réactions de l'organisme
  - Effets positifs et négatifs du stress

## Modalités techniques et pédagogiques

- Formation en présentiel
- Eléments matériels et techniques : support pédagogique
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : échange d'expériences et de pratiques professionnelles, études de cas, analyse, apports théoriques

## Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journées
- Evaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Evaluation des acquis en continu : participation aux échanges, exercices et études de cas, évaluation orale en fin de première journée
- Evaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

## Public concerné

Professionnels des services d'aide et d'accompagnement à domicile pour adultes en situation de handicap ou de personnes âgées dépendantes

## Prérequis

- Travailler dans un service intervenant à domicile auprès de personnes en situation de handicap ou de personnes âgées dépendantes

### Jour 2

#### Matin – (durée 3h30)

Tenir le cadre de l'intervention

- Le positionnement du professionnel
- Le projet de vie, le contrat d'intervention, la loi
- Faire respecter les règles de vie/ la loi
- La cohérence entre les différents intervenants et la famille

#### Après-midi – (durée 3h30)

La relation, la communication

- Une parole constructive, l'écoute, le non-verbal

La prévention

- Un quotidien et un projet de vie, traiter la demande de l'usager de manière professionnelle
- Élaborer en équipe des mesures et procédures de sécurité

Les suites d'une agression

- Analyser la situation en équipe et réadapter si besoin les mesures de sécurité, modifier la prise en charge
- Soutenir et protéger le professionnel et/ou des tiers ayant fait face à la situation
- Selon les cas : signalement à l'organisme de tutelle, dépôt de plainte ou autre